

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Années, la ligne... Réclames... Paris divers...

RESERVES SONT FAITES... Du droit de refuser la publication... sans résiliation dans ce dernier cas...

Les articles communiqués... doivent être remis au bureau... Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS... Un an... Six mois... Trois mois... On s'abonne... Chez MM. HAYAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Février 1877.

## Chronique générale.

On nous écrit de Versailles, 15 février :

La mort de l'honorable général Changarnier est l'événement du jour. M. le duc d'Audoubert-Pasquier ne pouvait manquer d'ouvrir la séance du Sénat par quelques paroles rappelant ce qu'avait été ce doyen de nos généraux. Il s'est exprimé en ces termes :

Messieurs, le Sénat vient de perdre un de ses membres les plus respectés. Le général Changarnier est mort ; il a été avant tout un soldat. Né à la fin du siècle dernier, il sortait en 1815 de Saint-Cyr. Dans cette armée d'Afrique, qui comptait tant de vaillants officiers, son élégante bravoure, son intelligence lui valurent un avancement rapide et bientôt un nom populaire.

En 1848, le département de la Seine le choisit pour représentant. Ce fut un premier pas dans la vie politique. Il défendit l'Assemblée et la loi en 1852. Vaincu, il subit sans se plaindre la prison et l'exil.

En 1870, il reprit son épée, puis il vint après nos désastres à l'Assemblée nationale et au Sénat s'associer à l'œuvre de la reconstitution des forces nationales. Malgré le poids des années, son âme avait gardé son énergie, et son esprit sa supériorité. Il était pour nous tous un modèle, et jusqu'au dernier jour il a rempli ses devoirs de soldat.

Le Sénat perd en lui un membre dont il était justement fier, et la France un glorieux serviteur. Tous les partis lui rendront hommage, parce que chez lui les opinions politiques étaient dominées par l'amour ardent et passionné qu'il portait à son pays. Applaudissements sur tous les bancs.

Le général de Cissey présente une motion tendant à ce que le général Chongarnier soit inhumé aux Invalides et aux frais de l'Etat. Le Sénat sera, conformément au règlement, consulté sur l'urgence de la proposition à l'issue de la séance.

Il est question d'avancer les élections pour le renouvellement partiel des conseillers généraux qui doit avoir lieu en juillet.

La date de la convocation des électeurs n'est point encore définitivement fixée, mais on pense que cette convocation sera faite dans la première quinzaine de mai.

Un envoyé spécial du sultan auprès du gouvernement français est annoncé officiellement aujourd'hui. Ce diplomate est chargé d'une mission particulière auprès du Maréchal-Président de la République.

M. le comte de Chaudordy ayant terminé sa mission à Constantinople, sera reçu aujourd'hui en audience de congé par le Maréchal et retournera à son poste d'ambassadeur en Espagne.

Nous n'en avons pas fini avec les révocations, les destitutions, les appels à d'autres fonctions, les déplacements et autres façons de faire place nette pour la plus grande utilité des affamés de la République. Nous avons dit qu'après la curée des préfets, des magistrats et des sous-préfets, des insatiables gloutons d'honneurs et d'argent s'en prenaient aux modestes commissaires de police, mais nous ignorions que du dernier échelon de la hiérarchie des fonctionnaires leur avidité s'élèverait jusqu'au premier. Un journal qui peut compter parmi les satisfaits, le *Bien public*, nous apprend en effet qu'un important mouvement diplomatique est prêt et assure qu'il comprendra la mise en disponibilité de notre ambassadeur à

Saint-Petersbourg et de notre ministre plénipotentiaire à La Haye.

Voici la disposition principale de la proposition de MM. Bardoux, La Caze, Leblond, Seignobos, Malézieux et Richard Waddington sur les réunions religieuses :

« Les réunions qui auront exclusivement pour objet la célébration d'un culte religieux sont licites, pourvu qu'elles soient publiques et sauf une déclaration préalable à la municipalité du lieu. »

La déclaration devra être remise huit jours avant la première réunion.

On remarque que, sur les six auteurs de la proposition, il y a deux protestants, MM. Seignobos et Richard Waddington. Ce dernier appartient, si nous ne nous trompons, aux églises indépendantes.

### L'ELECTION D'AVIGNON.

Les journaux du Midi nous apportent quelques détails sur l'élection d'Avignon. Ces détails contredisent généralement les prétendus renseignements des journaux républicains.

Disons tout d'abord, d'après une correspondance adressée à l'Union nationale, que, si l'intervention de la préfecture en faveur des candidats de la démocratie est restée douteuse, on ne saurait en dire autant des maires des communes républicaines ou des faits de pression caractéristiques ont été signalés et sur lesquels on nous promet de curieuses révélations. Nous y reviendrons.

On assure, en outre, que M. Naquet, malgré la leçon touchante qu'il a reçue dernièrement de la part d'un partisan de M. Raspail, est revenu quelques jours avant l'élection mettre au service de son secrétaire, M. Saint-Martin, sa petite influence et la frayeur qu'il inspire aux vieilles femmes. C'est même lui qui a dû dicter à M. Saint-Martin un placard odieux qui a été affiché sur les murs

d'Avignon dans la nuit de samedi à dimanche, et où la religion était insultée avec la dernière violence. On fait remarquer, à ce propos, que c'est la première fois qu'un acte public d'impiété est commis à Avignon, et l'on n'hésite pas à croire que ce scandale a diminué la minorité du jeune libre-penseur. Un grand nombre de républicains qui auraient voté pour lui s'en sont tenus à M. Raspail qui n'exagère pas les choses à ce point.

En somme, sur vingt et une communes, sept sont restées entièrement acquises aux conservateurs ; ce sont celles d'Avignon, de Morières, de Caumont, de Gadagne, de Jonquerette, de Saint-Saturnin et de Saumanes. Dans plusieurs autres, la majorité des candidats républicains réunis a été, pour ainsi dire, infime.

Partout on a constaté des abstentions très-considérables. A Avignon, où la moitié de la ville seulement a pris part au vote, on en a compté plus de 1,500, à Cavailhon près de 700. Il est évident, après toutes les polémiques auxquelles cette élection a donné lieu, que ces abstentions ont été motivées soit par les procédés d'intimidation dont les républicains sont coutumiers dans le Midi, soit par la pensée qu'un second tour de scrutin serait nécessaire et qu'il était inutile de se déranger une première fois.

On ne saurait trop engager les électeurs à réfléchir combien leur erreur a été grande, car il leur eût suffi d'un peu plus d'activité pour remporter la victoire complète au premier tour.

### UNE COMPARAISON INSTRUCTIVE.

Sous la Restauration, il fut nommé en quinze ans deux préfets en moyenne par département. La plupart des sous-préfets n'eurent qu'un seul sous-préfet pendant le même temps.

Sous le gouvernement de Juillet, la moyenne monta à cinq en dix-huit ans, dans les préfetures et sous-préfetures.

Sous l'Empire, la moyenne est de sept, aussi en dix-huit ans.

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LE SABOTIER DE SAINT-GOBAIN.

(Suite.)

— Le concevez-vous ? s'écria l'artiste dès que je fus à portée de la voix. Ce garçon, après avoir vécu au milieu des splendeurs des arts, joui de la familiarité des grands hommes de tous les siècles, entouré, dans les galeries du Louvre, des chefs-d'œuvre de tous les temps, s'obstine à s'enterrer sous ces grossières voûtes ; quelques difficultés matérielles ont suffi pour décourager ce vigoureux athlète ; il renonce à la culture de son intelligence, à la poésie, à tout ce qui fait la vie ! Il pourrait devenir statuaire, Monsieur, et ne veut être que sabotier !

A cette véhémence apostrophe, Rustique ne répondit mot ; mais, dans le pli de son front, il me sembla lire une résolution imperturbable.

— Voyons, parle, du moins ! voilà un industriel que tu n'accuseras pas de partialité pour les arts ; tu verras cependant qu'il est de mon avis. Il veut qu'on progresse et non qu'on s'atrophie !

— Ce que l'on a vu faire à son père, ce que l'on a fait soi-même dès l'enfance, on le fait plus vite et mieux, dit tranquillement Rustique. Faire mieux, c'est progresser, si je ne me trompe.

— Qui prêche la civilisation des Égyptiens. — Un moment, repris-je. Les Égyptiens contraignaient le fils à suivre la profession du père : c'était donner à tous les autres métiers l'attrait du fruit défendu et mettre l'esprit humain aux fers ; tandis que nous sommes libres.

— Libres, dites-vous ! se récria Carle, s'échauffant de telle sorte qu'il ne s'aperçut pas qu'il fournissait peut-être des arguments à son antagoniste.

— Eh ! si la servitude, si les obstacles ne sont plus dans vos lois, ne les voyez-vous pas se multiplier dans vos institutions, vos coutumes, vos mœurs ! Il continua sur ce ton, et, s'exaltant de plus en plus, termina une diatribe générale contre la société par s'écrier que c'étaient les barrières de tout genre placées entre le métier et la profession, entre l'artisan et l'artiste, qui avaient arrêté l'essor de son âme.

Ces restrictions, ces entraves, ne servaient qu'à réprimer, qu'à anéantir tout génie original, toute individualité ; enfin, notre société tout entière, fondée sur le mensonge, n'était, à son dire, qu'un esclavage déguisé.

J'allais me plaindre de ce qu'il exagérait, de ce qu'il calomnait notre époque, le priai de me mon-

trer les formidables barrières contre lesquelles il s'escriait, lui faire observer, enfin, qu'en haine de fers et de cachots qui n'existent point, il ne faudrait pas vociférer si fort contre les toits, les abris et les garde-fous ; mais je regardai Rustique et le laissai répondre.

Il levait sa main ouverte, geste qui lui était familier, comme je l'ai vu depuis, et par lequel il semblait vous livrer sa pensée comme quelque chose de tangible.

— Je ne me plains d'aucune gêne, d'aucune entrave, dit le sabotier ; l'obstacle est un éperon si l'on a en soi quelque valeur. Mais s'il me plaît de former ma statue au dedans de moi au lieu de la tailler dans le marbre, que t'importe, Carle ?

— Bon Dieu ! l'entendre parler ainsi, avec ce calme ! Crois-tu donc que les facultés te furent données pour que tu les enterras au lieu de les faire fructifier ? Ne sais-tu pas que l'homme a génie à une mission qu'il ne saurait impunément trahir ? Cette admiration profonde de la nature, ce sentiment exquis de l'harmonie et de la forme, ce goût, ce choix des proportions, cet amour d'une imitation pittoresque, crois-tu donc les avoir reçus seulement pour une passagère et personnelle jouissance ? Que dis-tu ? pas même ! Est-ce pour les étouffer que te furent accordés ces dons si rares ? Que deviendra la supériorité au milieu de la tourbe ignorante dans laquelle tu es revenu te plonger,

de tout ce qui instruit, de tout ce qui élève ?

— Ecoute, Carle, c'est ici que ces facultés que ton amitié exagère sont nées ; c'est au milieu de Paris que je les voyais s'éteindre. C'est là que, nourri de sentiments amers, mon âme en était venue à ne plus vibrer que d'irritation et d'envie.

Tout d'abord la vue des chefs-d'œuvre des arts avait remué profondément mon âme et soulevé en moi, comme dans une extase, toutes les suaves sensations de mon enfance, agrandies, mûries, épurées. Mais ces beautés divines, j'arrivais à ne les plus goûter. Peu à peu j'étais descendu de l'admiration à la critique.

Crois-tu donc que c'étaient les promesses, les qualités en germe, que mes yeux épiaient dans les esquisses, les statuettes, les bas-reliefs de nos camarades ? Non, non ; j'y cherchais des marques d'infériorité ; je comparais sans cesse leurs œuvres à la mienne ; toute supériorité me navrait.

Désespéré de rester au-dessous de mon rêve, je ne trouvais de consolation que dans l'échec de mes concurrents. Pervertis à l'ignoble recherche du mauvais, de l'infime, mes yeux ne voyaient plus le beau, et, dans les maîtres eux-mêmes, s'efforçaient de découvrir des taches. Les besoins matériels aiguillaient les besoins de vanité. Mon indigence, honteuse d'elle-même, frémissait au contact des profusions du luxe. L'isolement, l'absence presque complète de sympathie, laissaient

Sous la République, elle s'est élevée à neuf en six ans.

En six ans, depuis le 4 septembre jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, il a été nommé plus de cinq cents nouveaux préfets.

Cette instabilité dans les rangs du personnel administratif a été, du reste, la conséquence logique de l'instabilité ministérielle.

La troisième République existe de fait depuis le 4 septembre 1870, c'est-à-dire depuis six ans et cinq mois.

Treize ministres se sont succédé à l'intérieur depuis cette époque. En voici l'ordre numérique :

1 Gambetta, 2 Picard, 3 Lambrecht, 4 Casimir Périer, 5 Victor Lefranc, 6 de Goulard, 7 Beulé, 8 de Broglie, 9 Chabaud-Latour, 10 Buffet, 11 Ricard, 12 de Marcère, et enfin 13 M. Jules Simon.

Ajoutons à cela que cinq de ces personnages, MM. Lambrecht, Casimir Périer, de Goulard, Beulé et Ricard, sont morts rapidement.

C'est égal, si M. Jules Simon était superstitieux, lui, treizième!

Il est juste de dire qu'il a pris possession de ce ministère en décembre, le mercredi 13.

Pour leur dernier numéro, les *Droits de l'Homme* ont paru dans un encadrement de deuil. Le journal de M. Rochefort observe que par une coïncidence assez curieuse, il disparaît avec le carnaval.

Les radicaux ont parfois des avenirs naïfs. Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* ne disait-il pas, l'autre jour, à propos d'un de ses rédacteurs fraîchement décoré qu'on plaisantait un peu sur son indépendance républicaine : « Il n'y a que les petits chiens qu'on attache avec des rubans ! »

Les *Droits de l'Homme* et le *XIX<sup>e</sup> Siècle* se rapprochent encore dans un souvenir que l'un, frappé par la justice, rappelle à l'autre, comblé des faveurs ministérielles. Le journal de M. Rochefort traite le journal de M. About de « journal qui se dit républicain, quoiqu'il soit rédigé par d'anciens impérialistes, et quoique son rédacteur en chef ait qualifié Napoléon III d'auteur de tous les progrès. »

C'est un bon adieu à la presse néo-républicaine.

#### LE MARIAGE DES PRÊTRES.

On lit dans l'*Histoire de France* de Michelet, t. II :

« Certes, ce n'est pas moi qui parlerai contre le mariage : cette vie aussi a sa sainteté. Toutefois, ce virginal hymen du prêtre et de l'Eglise n'est-il pas quelque peu troublé par un hymen moins pur ? Se souviendra-t-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit, celui à qui la nature donne des enfants selon la chair ? La paternité mystique liendra-t-elle contre l'autre ? Le prêtre pourrait se priver pour donner aux pauvres ; mais il

toute carrière aux funestes pensées.

Trop enfant alors, tu ne devinai pas mes angoisses qu'aggravaient de secrets remords ; ce n'était qu'avec les économies et aux dépens de la vieillesse et des privations d'une pauvre paysanne, de ma mère, que je soutenais la pénible existence de Monsieur de la ville. Cette vanité que tu efforçais de ranimer en moi et qui me rongea, ce pitoyable sentiment qui dénatura et détruit nos meilleurs instincts, me soutenait seul ; je m'efforçais de voir en moi un grand homme opprimé, une victime héroïque, quand, au fait et au vrai, je n'étais qu'un égoïste et un cœur sec.

(La fin au prochain numéro.)

La Cour d'appel a rendu son arrêt dans l'affaire de Beaufremont. M<sup>me</sup> la princesse de Beaufremont a été condamnée à remettre ses enfants à son mari, sinon à payer à ce dernier 4,000 fr. de dommages-intérêts par chaque jour de retard.

Une explosion de feu grisou a eu lieu dans les mines de Graissessac (Hérault), où 60 ouvriers travaillaient ; 5 seulement sont sauvés. On travaille au sauvetage des autres.

ne privera pas ses enfants !... Et quand il résisterait, quand le prêtre vaincrait le père, quand il accomplirait toutes les œuvres du sacerdoce, je craindrais encore qu'il n'en conservât pas l'esprit. Non, il y a, dans le plus saint mariage, il y a dans la femme et dans la famille quelque chose de mal et d'énergant qui brise le fer et fléchit l'acier. Le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi. C'était plus qu'un homme, ce n'est plus qu'un homme. Ne cherchez plus en lui cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de la charité et de la vie où l'âme embrasse Dieu et le monde : elles ne subsistent pas entières au lit conjugal. Sans doute il y a aussi une émotion pieuse, quand on se réveille et qu'on voit, d'une part, le petit berceau de ses enfants, et sur l'oreiller, à côté de soi, la chère et respectable tête de leur mère endormie. Mais, que sont devenues les méditations solitaires, les rêves mystérieux, les sublimes orages où combattait en nous l'homme et Dieu ! Celui qui n'a jamais veillé dans les pleurs, qui n'a jamais trempé son lit de larmes, celui-là ne vous connaît pas, ô puissances célestes !

« C'était fait du Christianisme, si l'Eglise, déjà trop matérialisée dans la possession féodale, se fût encore amollie et prosaïsée dans le mariage. Le sel de la terre s'évanouissait, et tout était dit. Dès lors, plus de force intérieure, ni d'élan au ciel. Jamais une telle Eglise n'aurait élevé la voûte du chœur de Cologne, ni la flèche de Strasbourg, elle n'aurait enfanté ni l'âme de saint Bernard, ni le pénétrant génie de saint Thomas, ni l'âme extatique de saint François d'Assise. A de tels hommes, il faut les recueils solitaires. Point de croisade non plus. Pour avoir le droit d'attaquer l'Asie, il fallait que toute l'Europe domptât la sensualité asiatique, qu'elle devint plus Europe, plus pure, plus chrétienne. »

Et Michelet ajoute ceci, comme si en 1835 il eût pressenti les *Vieux-Catholiques* de Junqua et de Hyacinthe : « Voilà ce que j'écris, et ce qu'il faut dire bien haut, au moment où le Saint-Simonisme nous propose une réconciliation de l'esprit avec la matière, qui ne serait autre chose que la domination de la matière sur l'esprit. »

Toutes ces raisons décisives ne sont pas contestées par les tenants du projet de loi Raspail. Bien au contraire. Voici, dans la *Tribune*, un aveu qui ne laisse rien à désirer :

« Sans ce vœu, pas de catholicisme possible. Partout où le clergé se marie, il se subordonne à l'autorité du maire ; on assiste au spectacle bizarre d'un Pape en jupons, qui préside les conciles, comme en Angleterre, ou d'un synode tenu sous la présidence de l'aide-de-camp de service, à Moscou. »

Mais l'indépendance du prêtre et la prédominance de l'âme sur la matière, c'est précisément ce que ne veulent pas les libres-penseurs. Mieux que personne, ils savent que le mariage des prêtres détruirait la discipline de l'Eglise, et c'est pourquoi hypocritement ils veulent l'autoriser, en attendant, sans doute, qu'ils aient pouvoir de l'imposer... au nom de la liberté. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est là le fond du projet Raspail, aussi odieux que ridicule.

#### Etranger.

##### PRUSSE.

La Prusse en est aux grands moyens dans son administration de l'Alsace-Lorraine. Après l'exécution des municipalités de Strasbourg et de Metz, c'est le tour de celle de Colmar qui vient de disparaître sous la faux berlinoise. A la place du maire de Colmar que les Allemands viennent de révoquer, ils avaient placé, comme à Metz et à Strasbourg, un administrateur municipal du choix de la chancellerie de l'empire. Mais, chose piquante, ce produit germanique ne vécut même pas ce que vivent les roses, car il fut remplacé avant son installation.

Cette mesure, dit le *Journal de Genève*, prise au lendemain des élections où avaient été données dans le vote des marques évidentes de conciliation, a soulevé une émotion intense, pour ne rien dire de plus. L'arrêté, notifié à l'ancien maire, M. Peyerimhof, exprime les regrets du kaiserdirector de ce que des considérations d'ordre politi-

que n'aient pas permis de le maintenir dans les fonctions de maire. M. de Peyerimhof l'est depuis 23 ans.

Incident d'Outre-Rhin. L'Arioste en eût tiré un poème héroï-comique, et Rabelais un nouveau chapitre à ajouter aux *Faits et dictes* de son Gargantua.

Il paraît qu'une exposition de l'art culinaire a été ouverte à Berlin.

Nous ne savons si c'est une concurrence anticipée à la même et intéressante branche de notre Exposition ; mais le fait n'étonnera pas celles de nos populations qui ont appris à connaître à leurs dépens le fier appétit et le magnifique estomac de nos vainqueurs de 1870.

Il paraît aussi qu'il y a eu abstention générale des représentants de la cuisine française à Berlin, — car la cuisine française est glorieusement représentée sur les bords de la Sprée, ou quelques-uns de nos compatriotes exercent avec succès le bel art des Vêfour et des Chevet. Le fait n'a encore rien que de fort naturel.

En dehors de toute question de patriotisme, il est de bon goût, de la part des « chefs » français, de ne pas disputer à la choucroute et à la saucisse une palme qu'il serait trop aisé de ravir.

Eh bien ! croirait-on que la presse du crû a pris aussi mal ce fait minuscule et d'ordre gastronomique que les appréciations de quelques journaux français sur les affaires de la Conférence ? A lire les gazettes berlinoises, cette réserve de la cuisine française ne serait qu'une revanche du refus de l'Allemagne de participer à l'Exposition universelle de 1878.

Cette découverte, dit la *Patrie*, nous bouleverse, et nous nous éloignons en nous tenant les côtes et craignant une de ces indigestions dont le fou rire est parfois cause.

#### Chronique militaire.

M. le général de Ladmirault commencera la semaine prochaine l'inspection des volontaires d'un an des divers régiments de la garnison de Paris. L'inspection générale aura lieu au mois de mars prochain.

La création à Lorient d'une école militaire de gymnastique, semblable à celle de Joinville-le-Pont, et exclusivement réservée aux officiers et sous-officiers de la flotte et des troupes de la marine, est à peu près décidée.

Les journaux allemands annoncent que le ministère de la guerre prussien va ajouter un troisième bataillon aux deux bataillons de chemins de fer qui existent déjà. Ce bataillon portera le nom de bataillon du télégraphe.

#### LA FAMILLE.

A l'occasion du Carême, les évêques ont adressé, suivant l'usage, au clergé et aux fidèles de leur diocèse des mandements dont les journaux publient des analyses.

M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers a traité un sujet auquel les attaques dirigées en ce moment contre le mariage chrétien et le célibat religieux donnent un caractère tout particulier d'actualité. La lettre pastorale de l'éminent prélat s'occupe de *La Famille*.

Après avoir retracé un magnifique tableau de la famille chrétienne et flétri cette institution du divorce dont les hommes du radicalisme réclament actuellement le retour, Sa Grandeur ajoute :

« Oui, sans doute, N. T. C. F., l'Eglise a arboré dans le monde, en face du sensualisme païen, le drapeau de la virginité et du célibat religieux ; mais c'est précisément sous les plis de ce drapeau qu'elle abrite la sainteté du mariage. Rien ne profite plus aux bonnes mœurs, rien n'est plus efficace pour combattre la corruption, que d'affirmer la souveraineté de l'esprit sur la chair et de la placer si haut dans la conscience humaine que le vice et le mensonge ne puissent plus l'y atteindre.

« Autant l'Eglise encourage le célibat religieux qui ne s'affranchit des liens du mariage que pour s'imposer des devoirs plus grands encore et se rendre utile à plus de personnes par la prière, par l'enseignement ou par la charité, autant elle réprouve ce célibat égoïste, oisif et le plus souvent licen-

cieux, ce célibat trop commun de nos jours, qui ne cherche à se soustraire aux obligations de la famille que pour s'assurer la liberté dans le vice et se créer une existence commode, à l'abri du moindre souci, dans l'absence de toute charge et de tout engagement sérieux.

« Oui, nous le répétons, N. T. C. F., rien n'est plus éloigné de la pensée de l'Eglise, qui n'a jamais vu dans le célibat religieux et un moyen de s'unir à Dieu sans partage et une condition pour multiplier le dévouement en le rendant plus facile. Certes, ce n'est pas du milieu d'elle que partent aujourd'hui les voix qui déprécient le mariage. Tandis qu'une littérature malsaine, qui fait la honte de notre époque, n'est occupée qu'à glorifier les unions irrégulières, illégitimes ; tandis que des faiseurs de drames et de romans ne cessent d'ébranler la constitution de la famille en flattant les plus mauvais instincts de l'homme, l'Eglise continue à exalter les vertus simples et grandes du foyer domestique ; et, réprochant avec force toute alliance qui ne porte pas le sceau de Dieu, elle fait briller au-dessus de ces sophismes et de ces ignominies l'auguste idéal du mariage chrétien.

« Ces principes et ces sentiments sont les vôtres, N. T. C. F. ; nous aimons à le constater. Il est infiniment rare de trouver parmi vous des hommes assez oublieux de leur foi chrétienne, pour méconnaître la sainteté du mariage, pour se contenter de demander à la loi civile ce qu'elle ne peut pas donner, pour négliger de faire intervenir la religion dans le plus religieux de tous les contrats, au risque de traiter l'alliance des âmes comme l'on ferait d'un acte de vente ou d'un achat. Et lorsqu'un scandale de ce genre produit quelque part, vous vous en détournez avec horreur comme d'un attentat contre Dieu et contre l'humanité chrétienne. Mais si vous ne manquez jamais d'appeler les bénédictions du Ciel sur un acte qui a de si graves conséquences pour l'Eglise et pour la société civile, êtes-vous toujours fidèles aux devoirs d'un état qu'il a plu à Dieu de sanctifier par la grâce du sacrement ? Y portez-vous le respect constant de ces lois essentielles, fondamentales, sur lesquelles repose tout l'édifice de la société humaine. Cette confiance absolue en Dieu, dont le secours ne manque jamais à ceux qui se préoccupent avant tout de remplir sa sainte volonté ? Cet esprit d'abnégation et de sacrifice, qui repousse les vains prétextes et les calculs égoïstes, lorsqu'il s'agit du plus cher et du plus rigoureux des devoirs ?

« Car, ne l'oublions pas, N. T. C. F., ce qui fait la grandeur et la beauté morale de la famille, c'est qu'elle repose tout entière sur le sacrifice. Il y a là deux existences qui doivent se confondre en une seule, deux vies qui n'en font qu'une. Il y a là deux êtres qui se dévouent constamment l'un à l'autre, et ce dévouement les embellit, les transfigure, pour ainsi dire, les purifie. Qu'est-ce qui prête, en particulier, à la mère de famille ce caractère de dignité qui l'éleve au-dessus d'elle-même ? C'est qu'elle offre dans sa personne l'image vivante du sacrifice, c'est que son nom même donne au ministère de souffrances, une importance donnée au péril de la sienne propre, une existence qui se dédouble en quelque sorte des jours, des mois, des années entières enlevées au repos, à la jeunesse, au plaisir, des alarmes, des veilles inquiètes, des angoisses douloureuses, toutes ces choses que nous environnons du plus grand respect et du plus grand respect, parce que nous y voyons le sacrifice à sa plus haute puissance. Eh bien ! en place de cette immolation glorieuse, mettez, ce qui est trop souvent de nos jours, les sèches herbes d'une âme qui se perd dans la frivolité, qui dissipe dans les ennuis d'une oisiveté paresseuse ; d'une âme qui ne cherche qu'à dérober aux soucis de la vie domestique à échapper au sacrifice par la pente du plaisir ; pour laquelle tout devoir est un obstacle, toute privation un tourment ; et nous ce qu'il vous restera de cet admirable composé de grâce et de pureté, de force de tendresse, de dévouement et d'amour qu'on appelle une mère..... »

M<sup>re</sup> Freppel s'élève en terminant contre les calculs égoïstes, qui, en frappant la sainte fécondité du mariage, menacent l'existence même de la France, et, pour combattre le fléau chaque jour plus envahissant de la dépopulation, il recommande le respect des obligations que l'Eglise impose aux familles chrétiennes.



**LA BORDELAISE**, Société vinicole, fondée en 1854, demande des Représentants munis de bonnes références (position d'avenir). Berré à M. J. BARRIÈRE, directeur, à Bordeaux.

**Refusez les contrefaçons.** — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

**REVALESCIÈRE**

**Du BARRY, de Londres**

La REVALESCIÈRE Du Barry est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatulences, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite,

maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions; le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Warzer, etc., etc.

N° 49,842: M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210: M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et irritant, il est plus agréable, plus digestif et plus riche en principes nutritifs, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche et s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé. — Dépôt à Saumur, chez M. COSSON, rue de la République, n° 10. Successeur de M. TAYLOR, rue d'Orléans, n° 10. — M. J. RUSSON, quai de Limoges, n° 10, chez les bons pharmaciens et épiciers. — BARRIÈRE et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue de la Harpe, Paris.

**CHEMIN DE FER DE POTTIERS**

**Service d'hiver, 15 janvier 1877**

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.	11 — — — — — soir.	10 h. 30 m. matin.	4 — — — — — soir.
7 — 40 — — — — —	— — — — —	11 — 49 — — — — —	— — — — —
Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — — — — — soir.	9 h. 45 m. matin.	3 — 10 — — — — — soir.
5 — 35 — — — — —	— — — — —	11 — 25 — — — — —	— — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 FÉVRIER 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	73	00	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	701	25	1 25	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	865	3	75
4 1/2 % jouiss. septembre.	104	—	—	Crédit Mobilier.	157	50	1 25	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	580	8	75
5 % jouiss. novembre.	106	10	03	Crédit foncier d'Autriche.	481	85	1 25	Société autrichienne j. janv.	490	2	50
Obligations du Trésor, 4 p. 100.	491	50	—	Charentes, 400 fr. p. j. août.	357	50	7 50	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	394	—	—	Est, jouissance nov.	637	50	—	Orléans.	334	75	—
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	560	—	—	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	1037	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerr.,	332	75	—
— 1865, 4 1/2 %.	514	—	—	Midi, jouissance juillet.	779	—	—	État.	331	50	—
— 1869, 3 %.	388	—	—	Nord, jouissance juillet.	1270	—	—	Nord.	338	25	—
— 1871, 3 1/2 %.	375	—	—	Orléans, jouissance octobre.	1088	75	—	Ouest.	333	10	—
— 1875, 4 1/2 %.	496	50	—	Ouest, jouissance juillet, 65.	695	—	—	Midi.	331	75	—
Banque de France, j. juillet.	3500	—	—	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	—	—	—	Deux-Charentes.	290	—	—
Comptoir d'escompte, j. août.	677	50	—	Compagnie parisienne du Gaz.	1377	50	7 50	Vendée.	233	—	—
Crédit Agricole, 200 f. p. j. juill.	322	50	—	Société Immobilière, j. janv.	—	—	—	Canal de Suez.	539	—	—
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	400	—	—	C. gén. Transatlantique, j. juill.	370	—	—				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 f.	680	—	—								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**GARE DE SAUMUR**

**(Service d'hiver, 25 décembre)**

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express.	6 — 45 — — — — — soir.
9 — 1 — — — — —	4 — — — — —
1 — 36 — — — — —	— — — — —
4 — 10 — — — — —	— — — — —
7 — 15 — — — — —	— — — — —
10 — 37 — — — — —	— — — — —

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus.	8 — 31 — — — — — soir.
6 — — — — —	9 — 40 — — — — —
8 — — — — —	12 — 40 — — — — —
11 — — — — —	4 — 44 — — — — —
14 — — — — —	10 — 38 — — — — —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures 37 minutes.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

**LA PROPRIÉTÉ DES MARCHAIS**

Située communes de Chenéville-les-Tuffeaux et de St-Hilaire-St-Florent, près Saumur. Contenant maison, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, pièce d'eau, terres labourables, vignes, pré et bois; le tout d'une contenance de 73 hectares. S'adresser, pour traiter, à M. Paul FAYARD, géomètre-expert au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (102)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

**PETITE MAISON NEUVE VIEILLE MAISON**

et JARDIN de 4 ares 12 centiares, A Saumur, à l'angle de la rue des Boires, n° 27 et 24, et de la rue de l'Hospice. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (103)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE VIGNE EN POYEUX**

Commune de Chacé. De 70 ares, l'un des meilleurs crus du pays. S'adresser à M. Pierre GATAULT, dit REXY, à Saint-Cy, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD. (48)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

**UNE MAISON** Située à Saumur, rue Duncan, n° 3, Avec remise, écurie et jardin. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (47)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

**UN JARDIN EN PLEIN RAPPORT**

Avec arbres fruitiers, rangées de vigne, puits et bassin. Contenant 33 ares, situé au Gros-Cailou, commune de Saint-Lambert. S'adresser à M. et M<sup>me</sup> Eugène HARRAULT-DUTERTRE, au Gros-Cailou, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD. (49)

Etude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

**A VENDRE PROPRIÉTÉ**

Située près Fontevrault, Comprenant maison de maître, terre, vigne et bois, contenant 40 hectares. S'adresser audit notaire.

**40,000 FRANCS A PLACER**

S'adresser au même notaire. (104)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, **DEUX APPARTEMENTS AU SECOND,**

Rue Royale, 4, et place du Roi-René. S'adresser à M. BARRIN-MORICET.

**A LOUER PRÉSENTEMENT,**

**APPARTEMENTS**

A la pension Saint-Joseph. Rez-de-chaussée et premier étage. On prend des pensionnaires, si on le désire. S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

**A LOUER**

En totalité ou par parties, **VASTES CAVES** PROPRES AU COMMERCE DES VINS. Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières. S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

**A VENDRE**

UN CHEVAL, de sept ans, bai, allant bien à la selle et à la voiture. S'adresser au bureau du journal.

**AUX ASTHMATIQUES.** Il n'existe qui guérisse véritablement l'asthme, la toux, l'oppression, c'est la potion de M. AUBREY, médecin-pharmacien de Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Défie toute concurrence, par 15 ans de succès et des milliers de guérisons. Preuves gratis et franco. (105)

VIN Bordeaux ou St-Georges, vieux, garanti naturel, au prix de 100 fr. les 225 litres, rendus franco de port et de régie en gare de destination, fût perdu. — Voue THOMAS, propriétaire de vignobles, à Béziers. (106)

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**DREYFUS FRÈRES & C<sup>o</sup>**

DE PARIS 21, BOULEVARD HAUSMANN, Concessionnaires de

**GUANO DU PÉROU**

Loi du 11 Novembre 1869

**GUANO DISSOUS DU PÉROU**

Convention du 15 Avril 1874

**DÉPÔTS EN FRANCE** Bordeaux, chez MM. SANTA-GOLOMA et C<sup>o</sup>. — Brest, chez M. E. VINCENT. — Cotte, chez MM. A. C. BOYE et C<sup>o</sup>. — Cherbourg, chez M. Ernest LAIS. — Dunkerque, chez M. G. BOURDON et C<sup>o</sup>. — Havre, chez M. E. FICQUET. — Landerneau, chez M. E. VINCENT. — La Rochelle, d'ORIGNY, FAUSIUN et C<sup>o</sup>. — Lyon, chez M. Marc GILLIARD. — Marseille, chez MM. A. G. BOYE et C<sup>o</sup>. — Melun, chez M. LE BARRE. — Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD. — Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPRE et NASSIRO, MM. JAMONT et HUARD.

**ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE**

Ancienne Maison VALÈRE

**JOUY DIT LA ROSIÈRE**

Rue Fardeau, 8, à Saumur.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de prendre l'établissement d'horticulture de M<sup>me</sup> VALÈRE, rue Fardeau, et qu'il fera toutes les cultures et tous les travaux concernant l'horticulture. Arbres et arbustes de massifs et de serres, corbeilles de table, plantation et entretien des jardins. Spécialité de bouquets; jardins paysagés.

**DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN**

Tonique et Hygiénique Supérieur à tous Bitters connus 1<sup>re</sup> médaille à toutes les Expositions de PARIS, PROGRES à YVERNE. **DANS TOUS LES CAFÉS** Entrez gratis "à la France et à l'Export" BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28. MARSEILLE

**LA VELOUTINE**

Par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle un teint une fraîcheur naturelle. PARIS 70, rue de la Harpe, n° 49. Ch. FAY, Inventeur.

**BIBERON POMPE MONCHOVAN**

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti). Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre, et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort. Fabriqué à Laon (Aisne). Dépôt général à Paris, rue de Joux, 7, Pharmacie Centrale de France. Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS**

Guérison radicale et réapparition du poil à la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le facon d'essai: 2 fr. — Topique Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phénolique, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Breton pour guérir les engelures en deux heures. **DÉPÔT A SAUMUR: Pharmacie PERDRIAU.** (594)